

nous rendre coupables à ses yeux, ne devient-elle pas plus que jamais nécessaire, dans un tems où votre Parlement se porte à des excès inouïs contre quelques-uns de nos coopérateurs dans les Saints Mysteres ?

Eh! pourrions-nous être insensibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous, sans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Pasteurs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs devoirs, & qu'ils les ont accomplis; parce qu'ils ont plus craint le jugement de Dieu que le jugement des hommes, parce qu'ils nous ont obéi, à nous qui sommes leurs supérieurs légitimes dans le ministere qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient se dispenser d'obéir en ce point, sans se rendre coupables devant Dieu, & sans s'exposer aux peines que l'Eglise inflige aux prévaricateurs! C'est donc parce qu'ils ont eu le courage d'y satisfaire qu'ils sont persécutés. Mais c'est aussi parce qu'ils sont persécutés pour la justice, qu'ils nous sont plus chers & plus précieux que jamais. Mais s'ils nous ont devancés dans les traverses & les disgraces, nous ne les abandonnerons pas, SIRE, & non-seulement nous employerons pour eux nos prieres, nos sollicitations, notre autorité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains pour la défense de sa cause, mais nous les accompagnerons, s'il le faut, dans les prisons, nous ferons retentir partout nos gémissemens & nos plaintes, & l'on saura dans l'univers que si en France, des Curés & des Prêtres sont poursuivis & vexés parce qu'ils soutiennent la Religion, les Evêques de France savent aussi partager les tribulations qu'attire aux Ministres de